



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) • [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

Montreuil, le 8 Novembre 2018

## LA POSTE - BSCC - Centre de tri

Les mauvaises conditions de travail, l'absence de reconnaissance financière, l'emploi insuffisant, l'augmentation des TMS, un management trop dur, une explosion de la précarité dans les PIC ont mené la CGT à déposer de nombreux préavis locaux et fédéraux, dont le dernier en date le 12/06/2018 qui ont permis d'ouvrir des négociations nationales sur les PIC.

La BSCC/DRIC (Direction Réseau Industriel Courrier) a engagé des négociations avec les organisations syndicales représentatives du personnel, qui se sont conclues début octobre 2018.

La CGT a pris le temps de consulter l'ensemble des sections syndicales et de ses structures afin d'avoir un avis clair et précis sur ce sujet. Une très large majorité des sections s'est prononcée contre l'accord : **La CGT NE SIGNERA DONC PAS CET ACCORD !!!**

EN VOICI LES RAISONS :

➤ Signer cet accord, c'est valider la transformation de PICs en Plate-forme Multi-flux, donc valider les fermetures de PICs avec les conséquences que cela a sur le personnel (*mutations, changements de métier, éloignement domicile/travail ...*) et sur la qualité de service et de l'environnement (*service public, dégradation du J+1, augmentation des liaisons routières et donc de la pollution !*).

➤ Signer cet accord, c'est valider l'intégration de la sous-traitance dans les PICs avec la filière Viapost pour le traitement des PPI et de la presse, ⇒ c'est donc cautionner le glissement de l'activité effectuée par le personnel des PICs à la sous-traitance.

## ACCORD PIC, ACCORD A MINIMA

# LA CGT NE SIGNE PAS !

Cet accord est insuffisant pour les salariés malgré les avancées obtenues grâce aux luttes des salariés avec la CGT :

### CET ACCORD PROMET 700 EMPLOIS !

Pour la CGT, Ils ne combleront pas les départs alors que toutes les PICs sont déjà en sous-effectif chronique et qu'il faudrait plus de 2500 embauches. Dans les PICs nous travaillons régulièrement avec 20 à 25% de CDD ou intérim, sans compter les heures supplémentaires.

Manque de bol pour ceux qui auront été CDIsés après cette date car ils ne pourront pas bénéficier de cette promotion !

Le grade de base en PIC reste toujours le 1.2

270 promotions 1.3 vers 2.1 en pilote de production

Les salariés avec la CGT, revendentiquent le grade de base 2-1 avec repyramide. Cet accord promet 270 promotions de 1.3 vers le 2.1 cela revient pour 32 PICs à

**8 PROMOTIONS ENVIRON PAR PIC !**

Nous sommes loin, très loin du grade de base 2.1 alors que la majorité du personnel tournent sur toutes les positions de travail.

120 promotions pour les classes 2, 3 et 4.

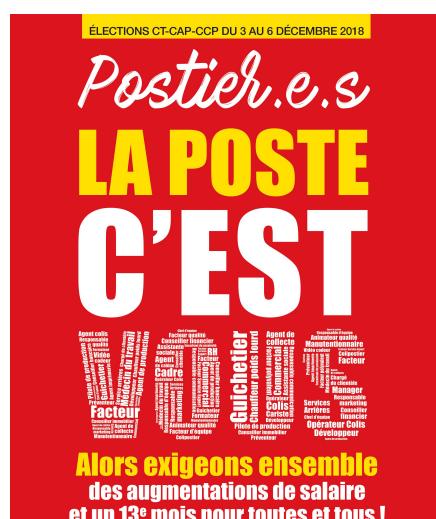
300
270
+ 120
<del>1000</del>
690

310 promotions ne sont toujours pas déterminées...  
Sur quelle classe ?  
Mystère ...

La CGT revendiquait également une prime d'au moins 500 EUROS pour la reconnaissance de la technicité en PIC.

Réponse de la direction :

**RIEN...Pas de budget...**



POUR L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT, L'ACCORD PRÉVOIT 1000 PROMOTIONS !

300 promotions du 1.2 vers le 1.3 en 2018.  
Il y aura un passage de tous les agents 1.2 vers 1.3 sur 3 ans sous condition d'être en CDI à La Poste au 12 juin 2018.

## QUE CACHE AUSSI CET ACCORD ? (Le Lean Management)

### L'accord est loin des demandes et revendications des personnels. Des avancées sur la dé-précarisation, mais pas sans contre partie : MISE EN PLACE DES UAP \*

Pour augmenter les gains de productivité (les profits), La Poste fait des économies sur le dos des salariés. La BSCC/ DRIC avec l'aval "d'organisations syndicales accompagnatrices de la direction" a décidé de mettre en place des **Unités Autonomes de Productions**\* (UAP) pour fin 2019 dans toutes les PICs .

**Faire plus avec moins de personnel**, la poly-activité, les cadences de plus en plus intenables, le remplacement du personnel par des précaires, la sous-traitance dans nos lieux et sites de travail et sans parler de la gestion RH imposée aux agents (congés limités et imposés) qui doit être faite par eux même, etc...

Le personnel n'est pas demandeur des UAP (7 PICs expérimentent ces UAP). Le système des UAP se fait au sein d'une équipe en l'éclatant en plusieurs petites équipes faites et mises en place par le Chef d'équipe, le but c'est que ces équipes gèrent elles-mêmes leur activité en pleine autonomie :

- Que feront-ils des agents inaptes, intégreront-ils les équipes ?
- Quid du métier d'encadrant ?

**Le personnel ne veut pas de l'auto exploitation, pas plus que l'autogestion des absences d'autant qu'elle se ferait avec des moyens insuffisants**

L'employeur veut mettre les salariés en concurrence avec des objectifs fixés et après chaque fin de service «brief» avec restitution des chiffres de rendement de chaque UAP.

**Elle prévoit avec la mise en place des UAP, la disparition des responsables de proximité** (chef d'équipe): l'agent fera le boulot du responsable dans son groupe UAP, entraînant déqualification et recul des possibilités de promotion déjà ,très insuffisantes

**Cette nouvelle organisation, si elle est mise en place dans les PICs générera encore plus de TMS et de risques psychosociaux !**

**Ce maigre accord, validé par les organisations professionnelles CFDT, CFTC, UNSA et CGC va détériorer les conditions de travail personnel.**

**LE BUT DE CELUI-CI EST DE SATISFAIRE LA FINANCE (LA POSTE VISE 2 MILLIARDS DE PROFITS) ET BIEN SÛR TOUT CELA AU DÉTRIMENT DE L'HUMAIN ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

### DU 3 AU 6 DÉCEMBRE AURONT LIEU LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À LA POSTE.

Vous serez acteur et décideur de votre vote. La CGT n'est pas un syndicat d'accompagnement, mais un syndicat de négociations s'appuyant sur les luttes pour faire avancer vos revendications salariales, aussi sur l'emploi, sur les conditions de travail...

**Combattons tous ensemble la stratégie de La Poste qui détruit nos droits, nos conditions de travail et notre vie privée !**  
**Imposons d'autres solutions bonnes pour le personnel des PIC et le Service Public :**

- L'ARRÊT DES FERMETURES DES PICs
- GRADE DE BASE 2.1 AVEC REPYRAMIDAGE POUR TOUS
- CDISATION DE TOUS LES CDI INTERIM, INTERIM, CONTRAT PROS
- PRIME DE TECHNICITÉ AU MINIMA DE 500 EUROS SANS CONTRE PARTIE
- COMPENSATION DE TOUS LES JOURS OU VEILLES DE FÉRIÉS QUI TOMBENT SUR 1 REPOS POUR TOUS LES AGENTS, TEMPS PLEIN, TEMPS PARTIEL, SUR LA DURÉE DE LA VACATION
- REVALORISATION DE L'HEURE DE NUIT À 3 EUROS



**Le seul bulletin à même de les défendre, de vous défendre ... ... c'est le bulletin CGT**

**DU 03 AU 06 DECEMBRE 2018, N'HESITONS PAS VOTONS CGT !**

#### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Retrouver toutes les infos sur le site  
<http://elections.poste.lacgt.fr/>

Code Postal .....

Ville .....

[Facultatif] Téléphones .....

→.pro .....

Grade/Classification .....

Métier .....

Service/Bureau [nom et adresse] .....